



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



OFFICE PARLEMENTAIRE D'ÉVALUATION
DES CHOIX SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES

Communiqué de presse

Paris, le 19 juin 2020

L'Office parlementaire scientifique se penche sur les enjeux d'une généralisation du port des masques pour lutter contre l'épidémie de Covid-19

Les députés et sénateurs membres de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques ont fait les jeudi 4 et 18 juin, à l'occasion de réunions virtuelles, un nouveau point sur la réponse à l'épidémie de Covid-19, en s'intéressant aux enjeux d'une généralisation du port des masques.

Ils ont pris acte que tous les masques ne sont pas aptes à protéger efficacement leur porteur contre l'inhalation de gouttelettes et de particules en suspension dans l'air, qui sont les principaux vecteurs de transmission des virus respiratoires. Ils ont également noté que certains scientifiques font valoir que le port généralisé du masque ne serait pas exempt d'inconvénients – physiologiques, comme une oxygénation insuffisante, ou comportementaux, comme une négligence vis-à-vis des autres gestes protecteurs.

Cependant, des essais en laboratoire, sur des masques seuls ou portés par des patients, montrent que les masques peuvent contribuer à réduire le risque de diffusion de virus respiratoires depuis une personne infectée – ceci vaut non seulement pour les masques chirurgicaux mais aussi pour les masques dits « grand public » ou « alternatifs », notamment depuis que les agences françaises de sécurité sanitaire ont défini pour eux des performances minimales de filtration. Par ailleurs, une partie significative des infections est causée par des personnes asymptomatiques, même si cette proportion n'est toujours pas précisément connue.

Au vu de ces éléments, l'Office a estimé que, combiné avec d'autres mesures de protection comme l'hygiène des mains, le port du masque en population générale est une mesure prophylactique utile, quand bien même une preuve claire de l'efficacité des masques normalisés ou « alternatifs » en situation réelle manque encore, pour le virus SARS-CoV-2 comme pour d'autres virus respiratoires. Il réitère donc le soutien qu'il a apporté le 16 avril dernier à la position de l'Académie nationale de médecine, qui recommande le port généralisé d'un masque « grand public » ou « alternatif » par la population.

L'Office continuera à suivre attentivement le déroulement de l'épidémie, en concentrant son action sur la dimension sanitaire de la crise et sur la prise en compte de la recherche, de la science et des technologies pour contribuer à sa résolution. Plusieurs notes ont été et seront mises en ligne sur les pages de l'Office ; elles seront actualisées en fonction de l'évolution de la situation (<http://www2.assemblee-nationale.fr/15/les-delegations-comite-et-office-parlementaire/office-parlementaire-d-evaluation-des-choix-scientifiques-et-technologiques> et <http://www.senat.fr/opepst/index.html>).

Voir la note :

<http://www2.assemblee-nationale.fr/content/download/310895/3016494/version/1/file/Note+masques.pdf>

L'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques est présidé par Gérard Longuet, sénateur (Meuse -Les Républicains) ; son premier vice-président est Cédric Villani, député (Essonne – Écologie Démocratie Solidarité).

Pour tout renseignement, contacter : opepst-contact@assemblee-nationale.fr – Tél. 01 40 63 26 86 ; presse@senat.fr – Tél. 01 42 34 25 13